

BUDGET PARTICIPATIF 2026

La Ville dévoile les 3 projets retenus et lance la période de vote

Ville de Mont-Saint-Hilaire, le 24 août 2026 – La Ville de Mont-Saint-Hilaire dévoile aujourd’hui les trois projets citoyens qui passent à l’étape du vote dans le cadre du budget participatif 2026. Jusqu’au 30 octobre, la population hilairemontaine est invitée à voter pour ses projets préférés.

Les trois projets retenus par le comité de coordination sont :

Une nouvelle aire de jeux au cœur du quartier : Création d’un espace de jeux pour les enfants près des rues Jeannotte et du Golf. Cet espace vert pourra accueillir des balançoires ainsi qu’un petit module de jeux pour les enfants, desservant ainsi les familles qui habitent les condominiums à proximité, puisque celles-ci disposent de peu d’espaces extérieurs pour s’amuser.

Un parcours ludique et rebondissant : Création d’un parcours de petits trampolines où les enfants peuvent s’amuser, sauter et développer leur motricité. Ce projet constitue une alternative originale aux modules de jeux plus traditionnels que l’on retrouve dans les parcs de la ville.

Une piste multifonctionnelle pour tous les usagers : Aménagement d’une piste multifonctionnelle autour du parc Champlain. Cette piste délimitée permettrait aux coureurs et piétons d’y circuler en toute sécurité, tout en offrant un espace réservé et adapté pour l’entraînement et la marche.

Deux options pour voter

Pour le vote en ligne, rendez-vous à l’adresse **budgetparticipatif.villemsh.ca/votez**. Les personnes qui n’ont pas accès à Internet sont invitées à utiliser les postes informatiques de la bibliothèque Armand-Cardinal ou celui à l’entrée de l’hôtel de ville.

Pour le vote papier, demandez un bulletin de vote à la réception de l’hôtel de ville, au pavillon Jordi-Bonet, au centre aquatique ou à la bibliothèque. Vous pourrez alors le compléter sur place et le déposer dans la boîte prévue à cet effet.

Pour voter, vous devez être âgé de 16 ans et plus et résider à Mont-Saint-Hilaire. Un seul bulletin de vote par personne peut être complété.

Annonce des résultats

Le ou les projets gagnants de cette 4^e édition seront annoncés à la séance du conseil de décembre 2026. Un montant pouvant aller jusqu'à 200 000 \$ est réservé à même le budget d'immobilisations de la Ville pour réaliser l'un ou l'autre de ces projets. Ainsi, selon les résultats du vote et l'analyse finale, la Ville pourrait soit réaliser un seul projet de 200 000 \$, soit deux projets si le total des coûts des projets recommandés n'excède pas ce montant.

Réalisation des deux projets gagnants de 2024

Rappelons que les deux projets gagnants du budget participatif de 2024 ont été finalisés à l'été 2026 : le parcours naturel de la montagne et l'illumination du passage vers la gare.

Le parcours naturel de la montagne est situé à l'intersection du chemin de la Montagne et du chemin des Moulins. Cet espace de jeux et d'entraînement est conçu pour que les enfants comme les adultes y trouvent leur compte. Construit de matériaux naturels comme le bois et la pierre, il a une apparence tout à fait unique.

Quant au passage piétonnier vers la gare, il est désormais plus sécuritaire et accueillant pour les marches nocturnes. Une série de petits bollards lumineux a été installée tout le long du passage. Ces bollards ont plusieurs avantages par rapport aux lampadaires conventionnels : réduisent la dispersion de la lumière et évitent d'éclairer les résidences avoisinantes.

À propos de la Ville de Mont-Saint-Hilaire

Mont-Saint-Hilaire est une ville de 19 500 citoyens qui allie la proximité de Montréal à la quiétude de son environnement naturel. Nichée au pied de la montagne, reconnue comme une région de la biosphère de l'UNESCO, et bordée par la rivière Richelieu, elle se distingue par son engagement en faveur du développement durable.

En mode 100 % solution, la Ville met en œuvre des projets qui répondent aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques. Elle vise à réduire son empreinte écologique et place le bien commun au cœur de ses priorités, au bénéfice de toute sa population.

– 30 –

Source : Ville de Mont-Saint-Hilaire
Information : Services aux citoyens et communications
communications@villemsh.ca